

**VILLE D'AUBANGE**

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Emmanuel Robinet [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue du Fossé, 11 à 6792 Halanzy, et cadastré 3e division, section C n°1775K-1775M.

Le projet consiste en **la régularisation de différents travaux**, et présente les caractéristiques suivantes :

**Motif(s) de l'annonce de Projet** : Ecart au Guide Communal d'Urbanisme :

- Matériaux en toiture : Zinc joint debout

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 15/07/2026 au 28/08/2026 au Collège communal (référence du dossier 129/26)** : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 08/07/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- ▶ soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- ▶ par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be